

Résumé des coprésidents

Le 18 novembre 2008

La 11^e réunion du Forum pour le partenariat avec l'Afrique (FPA) a donné lieu à des débats animés et constructifs sur les trois points suivants de l'ordre du jour : les premiers éléments à dégager du processus du Mécanisme africain d'examen par les pairs (MAEP) dans le domaine de la gouvernance, les questions relatives au financement du développement et les questions portant sur le partage d'informations (suites données à la 10^e réunion du FPA tenue à Tokyo, au Japon). Les coprésidents ont noté que le FPA tient ses promesses en matière de suivi et que la 11^e réunion du FPA n'a pas manqué d'envoyer des messages forts dans les domaines suivants :

Session 1 - Gouvernance : Premiers éléments à dégager du MAEP

- Les efforts déployés par les pays africains pour se doter de bonnes structures de gouvernance ont été salués. Il a été reconnu que le MAEP est un processus mené sous la conduite de l'Afrique qui a déjà abouti à des résultats significatifs. Le fait de pouvoir y adhérer à titre volontaire est jugé déterminant dans sa réussite et sa pertinence. Les partenaires au développement se sont déclarés disposés à continuer de soutenir le MAEP, tout en étant parfaitement conscients de l'importance de son appropriation par l'Afrique. De l'avis général, les questions de gouvernance doivent s'inscrire dans une perspective de long terme et nécessitent des efforts constants et tenaces.
- Le MAEP est incontestablement une réussite et une réelle avancée pour l'Afrique sur le front de la gouvernance et de la transparence. Les partenaires au développement comme les membres du MAEP sont encouragés à faire connaître à l'opinion publique internationale ce modèle de pratique exemplaire.
- Le MAEP fait appel à toutes les parties prenantes dans un pays donné, qui doivent toutes concourir à la concrétisation du programme de travail du MAEP.
- De l'avis général, il faut veiller à préserver la dynamique de cet important processus. Au niveau des pays, il faut accorder une attention toute particulière aux efforts entrepris pour donner corps aux recommandations du MAEP dans le cadre des programmes

d'action nationaux. À cet égard, il a été noté qu'il serait peut-être nécessaire de disposer de plus de moyens et de mobiliser des concours financiers accrus auprès des partenaires.

- Tous les membres du Forum pour le partenariat avec l'Afrique sont encouragés à intégrer dans leurs programmes de développement les recommandations formulées dans les rapports du MAEP, en vue de favoriser l'appropriation au plan local.
- Il est possible de faire plus pour créer des synergies entre le MAEP et d'autres processus ou mécanismes existants, notamment au sein des Nations Unies, ou dans le cadre du programme d'action à l'appui de l'efficacité de l'aide en matière de responsabilité mutuelle. Dans ce contexte global, la coopération technique entre les pays africains doit être encouragée.

Session 2 : Questions relatives au financement du développement en Afrique

Lors de cette session sur le financement du développement, les participants à la 11^e réunion du FPA :

- *Ont souligné* que la réalisation des OMD par les pays africains est à la base de notre partenariat et qu'un partenariat à la fois solide et efficace avec l'Afrique est primordial à cet égard, grâce au soutien qui continuera d'être apporté aux mécanismes et au programme d'action à l'appui du développement relevant de l'UA/NEPAD ;
- *Ont rappelé* que les engagements au titre de l'aide publique au développement (APD) doivent être plus que jamais respectés, au besoin grâce à des modes de financement innovants, à l'heure où le monde est secoué par la crise financière et la récession économique ;
- *Se sont félicités* que les partenaires au développement aient réaffirmé la nécessité de maintenir leurs engagements envers l'Afrique en matière d'APD, et ce, en dépit des répercussions négatives que ne manquera sans doute pas d'avoir la crise financière mondiale sur les pays du G8 et de l'OCDE. Il faudra témoigner d'une réelle volonté politique pour atteindre cet objectif ;
- *Ont noté* que les conséquences négatives d'une récession mondiale appellent de la part des pays africains une détermination à poursuivre les réformes, notamment en vue de mobiliser des ressources intérieures de nature à préserver la croissance enregistrée ces dernières années. Il conviendra en particulier de stimuler les recettes fiscales en améliorant l'administration de l'impôt, pour parer à la baisse prévisible des sources de recettes intérieures ;

- *Ont également fait observer* que la crise financière mondiale a fait ressortir la nécessité pour l'État de jouer un rôle approprié dans la régulation des marchés financiers ;
- *Ont souligné* que la réussite de la **Conférence internationale de suivi de Doha sur le financement du développement** est cruciale pour les pays en développement, et pour l'Afrique en particulier, dans le cadre d'une dynamique enclenchée et définie par le Consensus de Monterrey de 2002 ;
- *Ont accueilli favorablement* le **Communiqué de Tunis** diffusé à l'issue de la récente Réunion des ministres africains des Finances et de la Planification ainsi que des gouverneurs des banques centrales organisée le 12 novembre 2008, en Tunisie, à l'initiative de la Commission de l'UA, de la CEA-ONU et de la BAfD. En particulier, les participants à la réunion ont loué les efforts de mobilisation des recettes intérieures que déploient les pays africains de même que leur détermination à approfondir les réformes économiques, contribuant ainsi à la vigueur de la croissance et à la stabilité macro-économique ;
- *Se sont également félicités* des avancées positives incarnées par la **Déclaration du Sommet du G20** qui s'est tenu à Washington en novembre 2008 et, en particulier, de l'affirmation de la nécessité d'un effort collectif en vue de relancer la croissance mondiale, créer des emplois et réduire la pauvreté ;
- *Ont souligné* l'importance de financer l'investissement dans le secteur des infrastructures en Afrique ;
- *Ont réaffirmé* la nécessité impérieuse de réformer l'architecture financière internationale, en faisant tout particulièrement référence aux institutions financières internationales, de façon à prendre en compte le poids économique des nouveaux acteurs présents sur la scène économique mondiale et à faire plus de place aux pays africains ;
- *Ont souligné* la nécessité pour les deux parties au partenariat de mettre en œuvre la Déclaration de Paris et le Programme d'action d'Accra (PAA) à l'appui de l'efficacité de l'aide ;
- *Ont recommandé* qu'en 2009, lors des prochaines réunions et dans le cadre de sa mission de suivi, le FPA étudie, la possibilité d'examiner de plus près la question des recettes fiscales en Afrique, les flux financiers illégaux, la relation entre commerce et développement en Afrique et les répercussions possibles de la récession économique sur la croissance africaine ; et
- *Ont également proposé* que le Forum continue de suivre les évolutions et les prolongements donnés aux initiatives en cours dans le domaine du financement du développement, dans la mesure où cet élément est la pierre angulaire du développement du continent africain, en soumettant des rapports annuels actualisés aux réunions du FPA.

Session 3 : Questions relatives au partage d'informations

- Le processus d'examen du Plan d'action pour l'Afrique de l'UA/NEPAD a pour objectif d'évaluer la viabilité, l'état d'avancement et les critères de chiffrage des coûts des projets et programmes. Cet examen s'achèvera fin mars 2009 et sera présenté à la prochaine réunion du FPA.
- Le FPA a accueilli avec satisfaction les travaux complémentaires relatifs au financement carbone en Afrique réalisés depuis sa dernière réunion d'avril dernier à Tokyo. Le Forum n'a pas manqué de souligner l'importance du suivi de cette question dans la perspective tant de la prochaine réunion de la CCNUCC à Poznań que de la réunion de Copenhague en 2009. Il a été relevé que des mesures devraient être prises pour accroître la part de l'Afrique dans les transactions sur le marché du carbone et poursuivre la réflexion sur des propositions actuelles de plus vaste portée concernant la mise au point de nouveaux mécanismes de financement en vue d'aider à couvrir les coûts d'adaptation au changement climatique.

